



Révision du PLU

Nous avons obtenu la suppression de la zone « UHI » et l'abandon provisoire des 2 OAP de 80 maisons de ville et appartements mais il faut nous protéger et préparer l'avenir en révisant le PLU :

- Suppression définitive des projets de densification inadaptés,
- Évolution raisonnée du bâti dans le respect des riverains, du paysage et du patrimoine,
- Suppression des contraintes obsolètes et inadaptées à notre village,
- Prise en compte du nouveau SDRIF-E, le nouveau schéma directeur de l'IDF, qui protège les villages ruraux.



Écologie et qualité de vie

Aigremont est le village rural des Yvelines le plus proche de Paris et le seul de notre communauté d'agglomération. Nous devons le préserver et en faire une force :

- Protéger notre identité auprès de tous nos interlocuteurs,
- Mettre en valeur notre site classé, le protéger et le promouvoir
- Mettre en place le tri sélectif du verre au domicile et l'adapter au centre du village.

Protéger notre patrimoine

Notre patrimoine et notre cadre de vie sont à la fois naturel et immobilier : notre forêt classée (la moitié du village) et nos bâtiments emblématiques.

Nous travaillerons, en concertation avec le département et les propriétaires privés à rendre notre forêt plus belle, plus durable et plus accessible (parcours de santé, vélos, balades). L'ancien presbytère ne peut plus être laissé à l'abandon : nous le rénoverons afin de le préserver et le rendre utile aux habitants.

Nous réorganiserons, rénoverons et mettrons aux normes l'ancienne mairie qui deviendra une véritable « maison de village », accessible à tous, facile d'accès et connectée avec le parc du lavoir.



Elections Municipales du 15 mars 2026

Liste : « Bien Vivre à Aigremont »



Chef d'entreprise, diplômée d'école de commerce et de MBA, Hélène PANAK vit à Aigremont depuis 15 ans. Depuis 2020, elle conduit l'opposition au sein du Conseil Municipal avec une ligne claire : **défendre les intérêts du village de façon constructive** et exiger des décisions solides, contrôlées, et utiles.

Engagée dans les commissions clés (finances, affaires scolaires, appels d'offres), elle a pesé pour **limiter la hausse des impôts**, contester les projets disproportionnés et **protéger notre patrimoine** et notre environnement, dont la forêt classée qui structure l'identité d'Aigremont.

Son cap est pragmatique : **baisse de la fiscalité, urbanisme maîtrisé**, soutien concret à la vie associative, **sécurité modernisée** et gouvernance transparente (accès aux documents, réunions régulières, consultation sur les projets structurants). Si elle est élue, elle s'engage à consacrer **100% de son temps** à la fonction de maire, avec une équipe présente et opérationnelle.

Préparons l'avenir d'Aigremont ensemble !

Hélène Panak

Rencontres citoyennes – réunions publiques

Venez rencontrer Hélène PANAK et l'équipe *Bien Vivre à Aigremont* : poser vos questions, découvrir notre programme, partager vos idées.

Chaque vendredi soir de février,
les 6, 13, 20 et 27 de 18h à 20h
Maison des associations, 67 Grande Rue



Elections Municipales du 15 mars 2026

Liste : « Bien Vivre à Aigremont »



Découvrez les grandes lignes de notre PROGRAMME



Nous vous présentons ici les grandes lignes de notre PROGRAMME

Notre programme définitif chiffré et planifié vous sera communiqué fin février après nos dernières rencontres citoyennes

Baisse des taxes communales

Après deux mandats d’augmentation « folle » des taxes foncières dans notre village, nous nous engageons à baisser désormais le montant de la part communale que paie chaque foyer. Ce n’est ni une promesse démagogique, ni un tour de magie : chaque année nous compenserons l’augmentation de la base taxable par une baisse du taux communal. Dès notre élection, nous voterons une baisse du taux de prélèvement communal à 27,30 % (au lieu de 27,62 % en 2025). **Pour la première fois depuis 50 ans vos impôts fonciers baisseront.** Cette baisse sera compensée par la réduction drastique des honoraires de conseils en tous genres totalement improductifs

Développement économique



Développement de la zone d’activité de la rangée côté RD113 :

- 500 000 euros de taxe d’aménagement lors de l’implantation,
- 80 000 euros de taxe foncière supplémentaire chaque année,
- Un nouveau bassin d’emploi discret et ne nécessitant aucun investissement de la part de Commune.

Gouvernance



Un maire temps plein et une démocratie locale renforcée :

- Un maire présent en permanence à vos côtés,
- Une consultation systématique de la population pour tout projet structurant de la commune,
- Transparence totale des décisions, et travail renforcé des élus,
- Une recherche systématique de toutes les subventions



Ecole et familles

Préserver l’école... :

- Anticiper les effectifs et défendre activement l’école,
- Offrir un cadre scolaire sûr, accessible et adapté,
- Rénover l’école (avec rénovation énergétique devenue obligatoire...),

... et attirer de nouvelles familles :

- Faciliter le quotidien des parents (accès, information...),
- Mieux subventionner les frais de cantine et de garderie,
- Développer le centre de loisirs et le soutien scolaire,
- Créer une maison des adolescents pour maintenir le lien.

Soutien aux associations

Les associations ne sont pas une charge : elles sont le cœur battant de notre village et une richesse. Nous nous engageons à développer le soutien financier et logistique de la commune. Nous nous engageons également à leur donner accès à des lieux sécurisés et adaptés à leurs activités. Le tissu associatif de la commune sera une de nos priorités. Les associations et leurs membres seront soutenus.



Accessibilité

L’accessibilité au sein de notre village a, jusqu’à présent toujours été négligée : parkings communaux inaccessibles (mairie, école) maison des associations inadaptée. L’accessibilité aux PMR et seniors sera une de nos priorités :

- Création d’une commission « accessibilité » au sein du Conseil Municipal,
- Création de deux places PMR en face de la mairie et d’une place PMR devant l’école avec cheminement adapté,
- Mise en accessibilité de la maison des associations rénovée,
- Positionner le bureau du maire dans une pièce accessible de la mairie.



Transports et mobilités

Améliorer la desserte du village et la mobilité interne :

- Deux parkings publics supplémentaires, pour répondre aux besoins réels de stationnement des véhicules,
- Mettre en place une navette de proximité, dédiée aux habitants les plus fragiles pour les rendez-vous essentiels.
- Rendre opérationnel l’arrêt de bus de la ligne 7804 (Poissy – Plaisir – Saint Quentin en Yvelines),
- Continuer le développement d’une mobilité douce sécurisée.



Séniors

Les « seniors » représentent une part importante de notre population et la commune peut faire encore mieux pour les aider à bien vivre à Aigremont :

- Renforcer les moyens du CCAS,
- Développer le pôle paramédical de proximité,
- Faciliter le maintien à domicile (portage de repas, diagnostics et subventions d’aménagements, téléassistance,...)
- Encourager les actions intergénérationnelles.

Sécurité renforcée

À Aigremont, l’insécurité n’est plus un sujet abstrait : malgré les dispositifs déjà en place, les habitants constatent une hausse des incivilités et des atteintes aux biens, dans un village où vivent de nombreux seniors et des familles, et où l’exigence de tranquillité est légitime.. Nous moderniserons notre vidéoprotection de manière raisonnée, en concertation avec les habitants, concentrée sur les points sensibles pour dissuader et faciliter l’élucidation. Nous faciliterons, pour les volontaires, la sécurisation des domiciles avec des solutions anti-intrusion efficaces. Nous renforcerons le partenariat avec les forces de l’ordre par des échanges réguliers, un suivi des signalements et des actions de prévention ciblées..